

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 23 juin 2022

à 19h30 à la salle Dulcie September

ORDRE DU JOUR

**Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal en date du 13 avril 2022.
Décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales du n°060 au n°096.**

Conventions signées par le maire du n°085 au n°152.

FINANCES

- Approbation du Compte de Gestion 2021 du budget Communal
- Vote du Compte Administratif 2021 du budget Communal
- Affectation définitive des résultats 2021 du budget Communal
- Décision Modificative Première 2022 du budget Communal
- Décision Modificative Première 2022 du budget Centre Aquatique
- Refacturation des charges de salaires du personnel mis à disposition entre la commune de Nangis et le CCAS
- Refacturation des charges de salaires sur les budgets annexes de la commune
- Créances irrécouvrables - Effacement de dette
- Admission en non-valeur d'une dette régisseur à la demande du trésor public
- Demande de subvention par l'association "l'amicale des locataires de la Mare aux Curées" – année 2022
- Renouvellement de l'adhésion au Fonds de Solidarité Logement (FSL) – année 2022
- Mise en aliénation du véhicule Renault Duster immatriculé CQ-072-TR au profit de la commune de Villemandeur 45700

JEUNESSE

- Tarifs pour la buvette du service jeunesse

EDUCATION

- Modification du règlement intérieur - Etudes Surveillées dans les écoles élémentaires de la commune de Nangis
- Tarifs de la restauration municipale et des APPS à compter du 1^{er} septembre 2022
- Modification des tarifs sorties familles
- Signature de la convention d'objectifs et de financement pour la prestation de service accueils de loisirs (ALSH)"périscolaires" entre la Caisse d'Allocations Familiales de Seine & Marne et la ville de Nangis

SECURITE

- Elaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)

SERVICES TECHNIQUES

- SDESM : Convention - cadre pour les services SIG et la mise en commun des données et des ressources dans le domaine de l'informatique géographique
- SDESM : Groupement de commande portant sur la maintenance de l'éclairage public
- SDESM : Modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes de Nanteuil-les-Meaux et Trilbardou

URBANISME

- Abrogation de la délibération n°2021/MAI/100 prescrivant la révision générale du PLU
- Modification de la délibération prescrivant la révision du PLU en date du 27 mai 2021

RESSOURCES HUMAINES

- Retrait de la délibération n° 2022/AVRIL/068 du 13 avril 2022
- Création de poste

Question(s) diverse(s)

Question(s) orale(s)

Les séances du conseil municipal sont publiques

Le maire,
Nolwenn LE BOUTER

